



La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Hoyos Emily ; Roginsky Sandrine ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	/
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Administration et communication • Organisations et acteurs • Communication publique • Communication politique • Communication et lobbying • Média, politique, institutions • Outils et dispositifs, en particulier numériques • Communication publique et politique à l'heure d'Internet
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue de ce cours l'étudiant sera capable de :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir et comprendre les spécificités de la communication politique d'un côté et la communication publique de l'autre • contextualiser et comprendre les enjeux de la communication politique et publique • porter un regard réflexif sur les pratiques de communication politique et publique • analyser les situations et stratégies de communication politique et publique • développer une stratégie de communication politique et publique

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Chaque partie de cours est évaluée séparément : chacune compte pour 50% de la note.</p> <p>1ère session Première partie (cadrage des enjeux, acteurs et notions/concepts clés) - enseignante Sandrine Roginsky : L'évaluation porte sur la maîtrise des concepts et notions vus en cours et sur la capacité de les mobiliser pour l'analyse. Deux modalités d'évaluation sont ici prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Travail en groupe</u> de présentation, d'illustrations et de discussion d'articles scientifiques – à l'oral mais accompagné d'un document écrit dans lequel apparaît clairement l'apport de chacune et chacun des étudiant-es. Autrement dit la note est fixée individuellement (35% de la note) • <u>Restitution écrite individuelle</u> des présentations de groupe et <u>participation</u> en séance (15%) • <u>Examen oral individuel de restitution</u> (50% de la note). <p>Deuxième partie (analyse de la communication d'ONG et groupes d'opinion) - enseignante Emily Hoyos: Trois modalités d'évaluation sont ici prévues :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Travail en groupe</u> (50% de la note) : Analyse d'une campagne de communication d'une organisation et production d'une initiative de communication de cette campagne – remise d'un rapport écrit (word) – échéance : une semaine avant le début de la session de juin • <u>Examen oral</u> : question sur le travail de remis, afin d'évaluer la maîtrise du cas analysé et l'implication dans le travail de groupe analysé <p>L'examen oral est commun aux 2 enseignantes et veille donc à articuler les 2 parties du cours (la compréhension et la mise en application des concepts et notions pour l'analyse du cas d'étude).</p> <p>2e session Première partie (enseignante Sandrine Roginsky) : La note obtenue dans le cadre du travail en groupe (35% de la note) de la première partie et la note obtenue pour les restitutions individuelles et la participation (15%) ne peuvent pas être reprises/modifiées. Il est seulement possible de reprendre la note de l'examen oral (60% de la note). Un autre examen oral de restitution de la matière est prévu. Deuxième partie (enseignante Emily Hoyos) : La note obtenue dans le cadre du travail de groupe de la deuxième partie (50%) ne peut pas être reprise. Il est uniquement possible de reprendre la note du travail individuel présenté en examen oral (5/10). L'examen oral est commun aux 2 enseignantes et veille donc à articuler les 2 parties du cours (la compréhension et la mise en application des concepts et notions pour l'analyse du cas d'étude). Attention: <i>L'utilisation des intelligences artificielles lors des épreuves d'évaluation de ce cours est balisée par les règles mentionnées dans la note facultaire à ce sujet et disponible sur le site intranet de la faculté dans les informations à destination des étudiant-es</i></p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le dispositif pédagogique intègre un volet ex-cathedra à travers powerpoint et illustrations et s'appuie sur la participation active des étudiant-es Le cours est structuré en deux parties distinctes mais qui ne sont bien sûr pas sans lien.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La première consiste à fournir et discuter des concepts théoriques en capacité d'aider à l'analyse de la communication d'intérêt général, des acteurs impliqués et des publics à qui elle cherche à s'adresser. Une focale sera mise sur le rôle des ONG et groupes d'opinion et leur mobilisation sur des enjeux d'intérêt général. La méthode est celle de la classe inversée, qui s'appuie sur la présentation des étudiant-es (organisé-es par groupe) de contenus issus de la lecture d'articles scientifiques et illustrés par des cas empiriques. • La seconde porte sur l'analyse de la communication d'ONG ou de groupes d'opinion dans l'espace public belge francophone comme cas d'étude. Pour ce faire, les étudiant-es travaillent en groupe, chacun sur une organisation spécifique. Des rencontres avec des communicateurs d'ONG, des journalistes et des député-es au Parlement Wallon sont par ailleurs prévues.
<p>Contenu</p>	<p>La communication est au cœur des diverses modalités de mobilisation et d'action pour sensibiliser à des enjeux et en faire des problèmes d'intérêt général. Ce cours a pour vocation d'aborder et d'analyser les pratiques, stratégies et actions des organisations et groupes mobilisés sur les questions d'intérêt général, en premier desquels les associations, ONG, collectifs et autres groupes actifs. Le cours met ainsi la focale sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les organisations mobilisées dans la définition et la prise en compte d'enjeux dits d'intérêt général; - les processus de communication dans la définition des enjeux pour en faire des problèmes d'intérêt général ; - les contextes d'action et d'interaction d'une diversité d'acteurs et organisations ; - la fabrique et mise en place des stratégies et actions de communication ; - les publics construits et visés par les actions. <p>Les connaissances de base relatives au fonctionnement démocratique et au système politique belge sont supposées maîtrisées au début du cours. A titre d'exemple : différences entre pouvoir exécutif, législatif et judiciaire, notions de majorité/opposition, rôle et identification des partis politiques belges, structure fédérale belge, ... Si ces notions ne sont pas maîtrisées, les étudiants sont invités à mettre à jour leurs connaissances AVANT le début du cours à l'aide de la bibliographie indicative ci-dessous.</p>

Bibliographie	Bibliographie indicative Aldrin, P. et Hubé, N. (2017) Introduction à la communication politique. Editions De Boeck. Aldrin, P., Hubé, N., Ollivier-Yaniv, C. Utard JM. (2014) Les mondes de la communication publique: légitimation et fabrique symbolique du politique. Presses Universitaires de Rennes Davis, Aeron. (2007).The Mediation of Power : A critical introduction. London/New York : Routledge.
Autres infos	La présence aux cours est obligatoire.
Faculté ou entité en charge:	COMU

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en sciences politiques, orientation générale	SPOM2M1	5		
Master [60] en information et communication	COMM2M1	5		
Master [120] en communication	COMM2M	5		